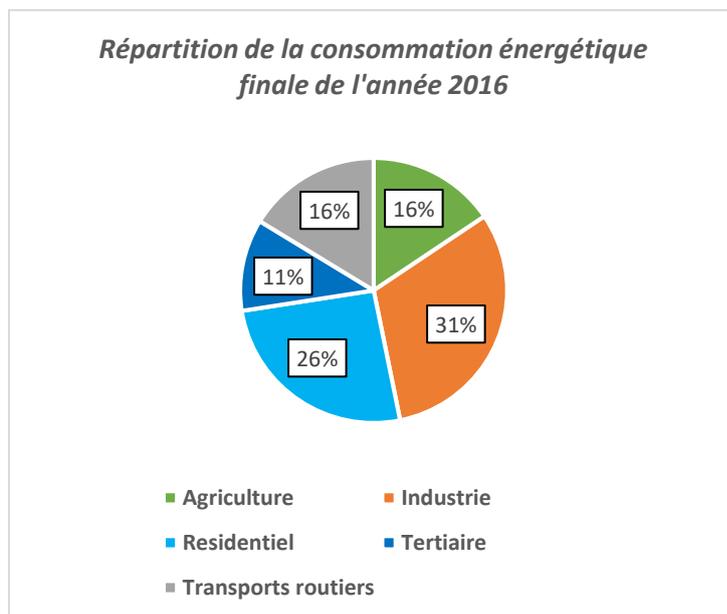


Diagnostic Plan Climat synthétique

La consommation énergétique

En 2016, le territoire a consommé 585 GWh, soit environ 28.8 MWh/habitant.

Malgré des fluctuations, on observe une hausse de la consommation de 6% entre 2008 et 2016.



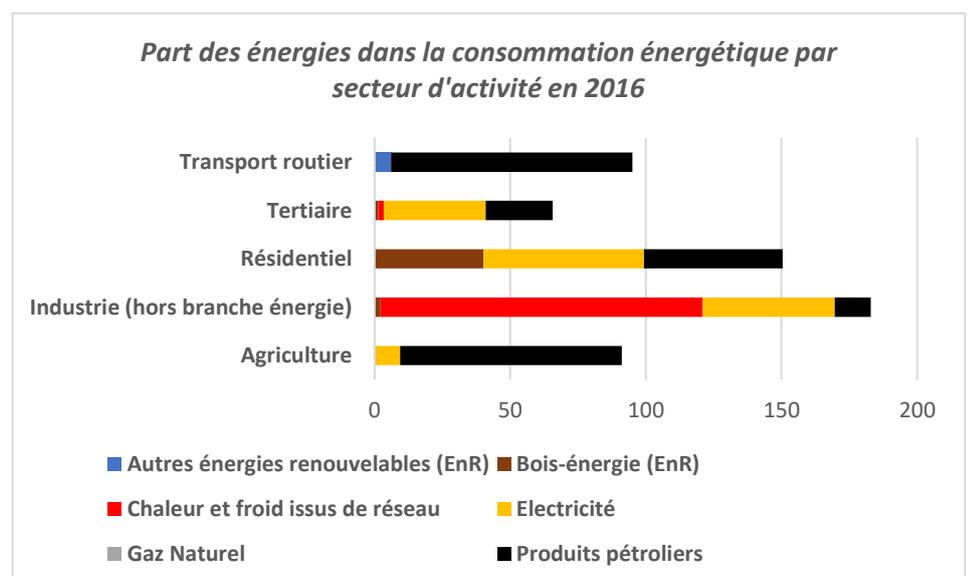
Le secteur des bâtiments (résidentiel et tertiaire) représente 37% de la consommation énergétique du territoire.

Le secteur de l'industrie représente 31% de la consommation du territoire

Le secteur des transports routiers représente 16% de la consommation énergétique.

Source : BASEMIS© - Air Pays de la Loire

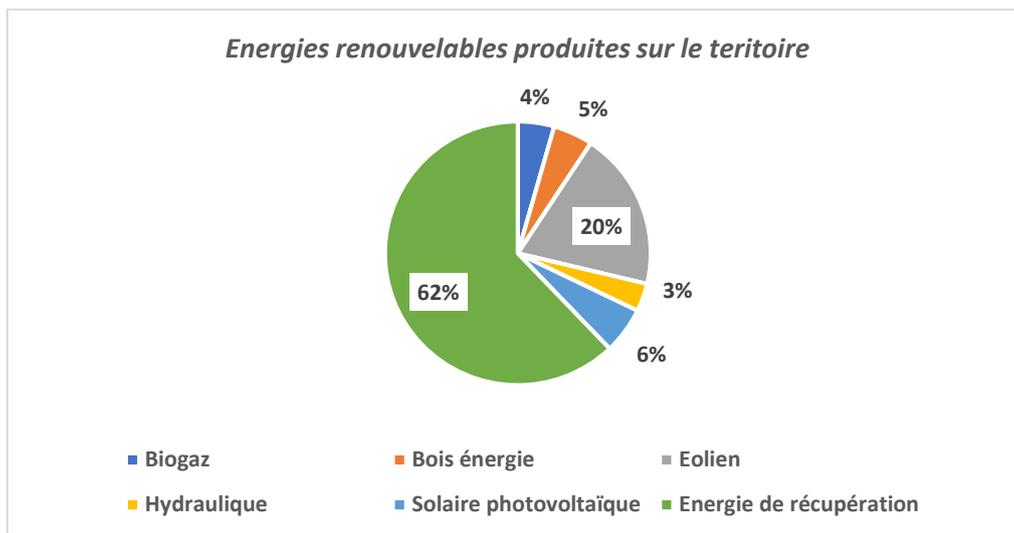
Le territoire présente une forte dépendance aux énergies fossiles. Les produits pétroliers constituent le premier poste énergétique (44% de la consommation).



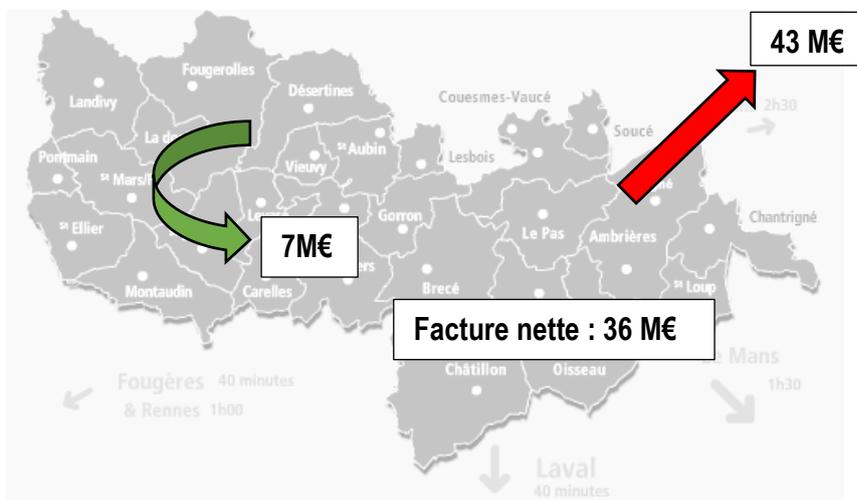
Source : BASEMIS© - Air Pays de la Loire

La production d'énergie renouvelable

En 2018, la production d'énergie renouvelable est estimée à 85 GWh, soit 14 % de la consommation finale de 2016.



Facture énergétique



La facture énergétique brute du territoire est estimée à 43 M€ en 2016, soit 1805 €/an/hab.

La production d'énergie locale permet une économie de 7 M€, pour obtenir une facture nette de 36 M€.

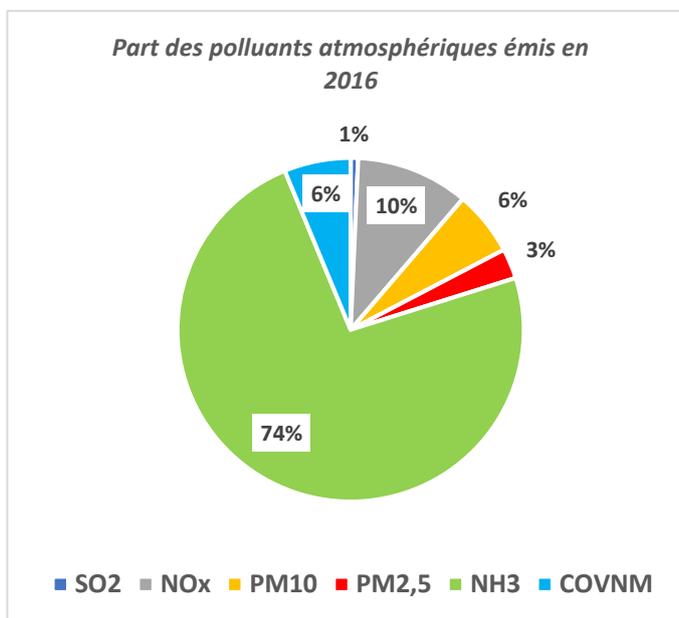
Enjeux

- Diminuer les consommations énergétiques, notamment dans le secteur du bâtiment
- Réduire la dépendance aux énergies fossiles
- Développer la production d'énergie renouvelable

La qualité de l'air

En 2016, le territoire a émis 3210 tonnes de polluants atmosphériques.

L'ammoniac (NH₃) est le principal polluant émis sur le territoire. Il provient majoritairement des activités agricoles.



Source : BASEMIS© - Air Pays de la Loire

Origine des polluants atmosphériques

SO₂ (dioxyde de soufre) : Combustion énergies fossiles

NO_x (oxyde d'azote) : Procédés industriels fonctionnant à haute température (fabrication verre, métaux, etc.), transports (combustion), etc.

PM₁₀ et 2,5 (particules fines) : Travaux agricoles (épandages, machines, etc.), procédés industriels, transports (combustion)

NH₃ (ammoniac) : Déjections animales, engrais azotés

COVNM (composés organiques volatiles non méthaniques) : Transports et activités industrielles (combustion, process)

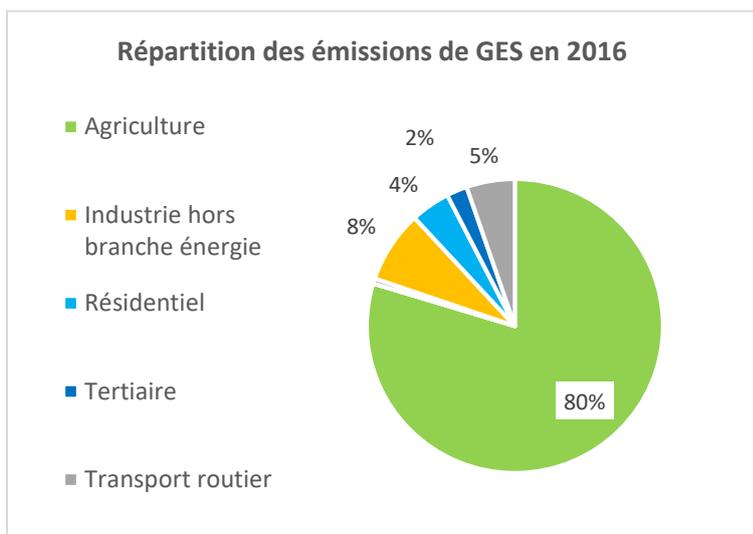
Enjeux

- Faire évoluer les pratiques agricoles
- Réduire la dépendance aux énergies fossiles
- Développer des alternatives à la voiture individuelle

Les émissions de Gaz à effet de serre (GES)

En 2016, 465 102 teqCO₂ ont été générés sur le territoire, soit 22.9 teqCO₂.hab.

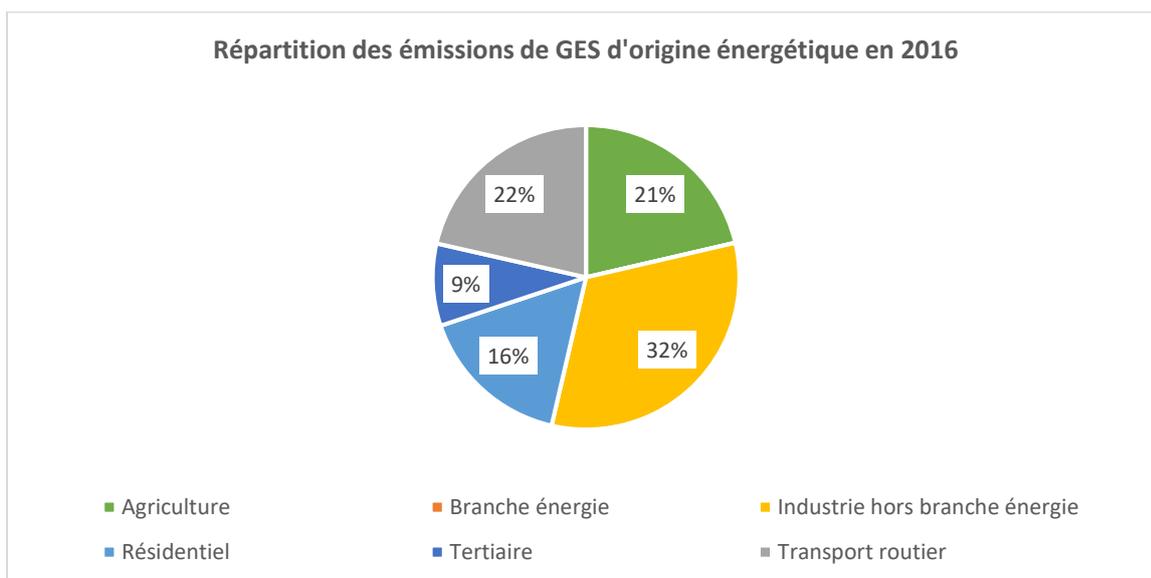
Ces émissions sont en hausse de 1%.



Source : BASEMIS© - Air Pays de la Loire

Les émissions de GES du territoire sont essentiellement d'origine non énergétique, donc non liées aux consommations d'énergie. Elles sont presque exclusivement imputables aux activités agricoles (80% des émissions).

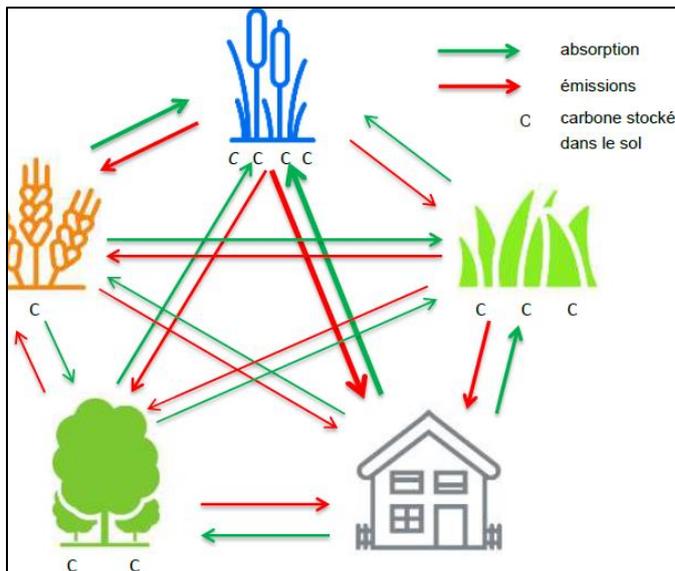
Les émissions d'origine énergétique sont principalement issues de l'industrie



Source : BASEMIS© - Air Pays de la Loire

La captation du Co2

Le sol agit un puits de carbone : il stocke le carbone et permet donc d'atténuer les émissions de gaz à effet de serre.



Source : BASEMIS© - Air Pays de la Loire

Les changements d'utilisation des sols affectent les stocks de carbone contenus dans les sols.

En fonction de l'utilisation initiale du sol, le résultat peut être un gain ou une perte de carbone pour le territoire.

Les zones humides stockent le plus de carbone, suivies par les prairies, les forêts et les sols cultivés.

En 2014, les sols du territoire ont absorbé 7 kteqCO₂, soit 1% des émissions totales du territoire.

Enjeux

- Faire évoluer les pratiques agricoles
- Réduire la dépendance aux énergies fossiles, émettrices de GES
- Conserver et développer les puits de carbone

Vulnérabilité du territoire au changement climatique

Changement climatique attendu

- ⊕ Hausse des températures moyennes
- ⊕ Accentuation des épisodes de canicule et de sécheresse estivale
- ⊕ Diminution du nombre de jours de gel et augmentation du nombre de journées chaudes
- ⊕ Peu d'évolution des précipitations annuelles

Quelques conséquences :



Diminution de la disponibilité de la ressource en eau en été, altération de la qualité sanitaire



Risques naturels plus fréquents et plus violents



Perte de la typicité paysagère



Baisse des rendements agricoles